

**Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne électricité courants fort ou faible, session 2025, dans les académies de BESANCON, DIJON et NANCY-METZ.**

Le président de l'Université Bourgogne Europe ,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2025 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG, au titre de l'année 2025 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne électricité courants fort ou faible, au titre de l'année 2025, dans les académies de BESANCON, DIJON et NANCY-METZ :

Monsieur GALLIOT Stéphane, assistant ingénieur, président, Université de technologie de Belfort Montbéliard, Sevenans.

Monsieur BOURGUIBA Khmaies, assistant ingénieur, expert, Rectorat de l'académie de Paris, Paris.  
Madame BILON Séverine, ingénieure d'études de classe normale, Université Marie et Louis Pasteur, Besancon.

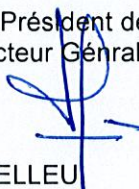
Monsieur KARABIYIK Mehmet, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame VAUDOIS Sylvie, attachée d'administration de l'état hors classe, Université de Lorraine, Nancy.

Madame DEBBICHE Véronique, attachée d'administration de l'état, suppléante, Collège Pardé, Dijon.

Fait à Dijon, le 09/05/2025

Pour le Président de l'Université,  
Le Directeur Général des Services,



Alain HELLEU